

Exercício et coumandémeint

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et-à-Gobet, il trouva Judith; impatiente de connaître la réponse du cousin, elle était venue l'attendre là, sous prétexte qu'il y avait des poires sauvages à ramasser. D'aussi loin qu'elle aperçut l'oncle, elle sortit du champ par un trou de la haie et alla au-devant de lui, mais craignant d'aborder ce qu'elle désirait savoir, elle prit un détour :

— Vous avez pris bien de la peine pour moi, et je vous dois beaucoup, oncle, s'il plaît à Dieu, tout cela se retrouvera un jour ou l'autre.

— Voilà ce que c'est que d'être l'enfant gâté de l'oncle; on se démarie, c'est comme on veut. Tout va bien, Judicette, le cousin a été raisonnable. Il a d'abord fait la grimace, ce qui se comprend, tout est prêt: il a réparé la maison, fermé le jardin de palissades, acheté deux vaches, que sais-je encore... et le tout pour les beaux yeux d'une Judicette qui le plante là. Demain je vais retirer les annonces et voir le menuisier, pour lui dire qu'il doit attendre un avis avant de se mettre à l'ouvrage. Ah! mais, j'y pense, le ministre ne peut pas tout arrêter à la prière du premier venu, tu dois venir avec moi. C'est demain dimanche, nous sortirons de bonne heure, comme pour aller au sermon, et nous irons droit à la cure. Quant à Lausanne, on écrira.

Les gens ne manquèrent pas de remarquer le lendemain, que le pasteur n'avait pas annoncé les fiancés, et les jeunes filles de jaser et de faire mille cançons au sortir même de l'église, et les commères de se mettre de la partie et d'embrouiller si bien tout ce qu'on disait qu'à la fin de la journée on n'osait plus conter l'histoire qu'à l'oreille. Samelet triompha et il fit gros bruit de ce qu'il appelait un bon soufflet à l'orgueil de Pierre à Claude qui, ajoutait-il, avait refusé sa fille à son Charles. On ne disait rien de Judith, ou presque rien; c'est sur le cousin que s'exerçait la malice des voisins: il y a ceci, il y a cela, il est forcé d'en épouser une autre; que ne disait-on pas? Un ami de Charles fit écrire à Paris que tout était rompu, qu'il devait revenir le plus tôt possible, et tout de bon renouer avec Judith; que le cousin était un vilain merle dont on n'avait plus voulu.

Il y avait un an que Charles à Samelet s'était enrôlé. Il avait dès longtemps senti la tournure déplorable que pouvaient prendre les affaires de son père, qui, grâce à sa manie des charrois et à son inconduite, courait à sa ruine et à la misère, et il avait fini par désespérer de le voir revenir à une existence plus sage et plus honnête. Et comment ne pas désespérer, quand tous les jours revenaient les mêmes scènes, l'ivresse de son père ou les saisies des créanciers. Le pauvre garçon était devenu sombre et taciturne; il était toujours consciencieux au travail, mais il n'y mettait plus l'ardeur et la persévérance que donne l'espoir d'en retirer quelque profit. Il voyait s'en aller pièce à pièce ce domaine qu'il était presque seul à cultiver, ces champs qui avaient été son berceau, ce patrimoine enfin, dont une partie devait lui revenir un jour, et quelque effort qu'il fit sur lui-même, la triste et impitoyable réalité lui apparaissait toujours.

Cependant Samelet, qui ne revenait que par instants à des idées d'ordre et de travail, avait continué son train de vie, buvant par dépit, quand sa femme essayait de le rame-

ner par de bonnes paroles, ou s'attardant, autant par habitude que par laisser-aller et faiblesse de caractère, dans les cabarets de Lausanne ou des environs. Au fond c'était le meilleur homme du monde, du moins c'était le dire de tous les amis qui profitaient de sa compagnie, car il payait du vin à qui en voulait, et tirait de son gousset jusqu'au dernier demi-batz. Les cabaretiers le trouvaient aussi fort honnête homme; car il faisait grosse dépense et payait ses *crédits* avant toute autre dette. On ne lui faisait en somme qu'un seul reproche: il était trop bon, c'est ce qu'il avait ruiné. Ce trop bon est charmant, n'est-ce pas, appliqué à Samelet. C'est ainsi que l'on disait... et que l'on dit encore de ceux qui se ruinent, faute d'énergie et d'activité, et qui dévorent à belles dents intérêt et principal. Trop bon! n'est-ce pas une profonde ironie, une raillerie amère que ce jugement porte sur le malheureux qui dilapide le modeste patrimoine qui eût fait vivre sa famille. Trop bon? c'est-à-dire buveur, désœuvré, faible, incapable, sans religion surtout et sans noblesse de cœur. Tel était Samelet.

(A suivre).

Pendant la session inaugurale de la nouvelle législature, M le député Aloys Fauquez a adressé à ses collègues, MM. Dorier et Pelet, inspecteurs de salle du Grand Conseil, la jolie lettre qu'on va lire:

Messieurs Dorier et Pelet, inspecteurs de salle.

Messieurs et chers collègues.

Permettez-moi, à présent que les électeurs ont renouvelé mon contrat pour quatre ans, de venir vous demander respectueusement s'il n'entrerait pas dans vos convenances de faire confectionner un fauteuil qui soit en rapport avec mon humble personne.

Les fauteuils qui servent à la table dite du *Soleil*, datant, sauf erreur, de 1803, et le bois en étant vermoulu, plusieurs accidents, préjudiciables à ce mobilier, se sont déjà produits. C'est ainsi qu'une jambe d'un fauteuil est partie sans congé et que vous pourrez voir un autre fauteuil auquel il manque le bras droit.

Comme ces accidents sont arrivés pendant le court laps de temps d'une année, ce n'est pas sans effroi que vous devez songer au sort réservé aux autres respectables fauteuils qui doivent servir pendant quatre ans.

Dans ces circonstances il me paraît, dans l'intérêt bien entendu de l'Etat, que la confection d'un nouveau fauteuil en bois dur et de dimension raisonnable s'impose. Aussi est-ce en toute confiance que je vous sou mets la présente requête à laquelle, après examen, vous ferez droit, j'en suis convaincu.

Veuillez agréer, Messieurs et chers collègues, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

(signé) ALOYS FAUQUEZ.

Exercico et coumandémeint.

Se cein a bin tsandzi po lo militéro, per tsi no, du lè z'autro iadzo, l'est onco po lè brâvo comi d'exercico que cein a lo mé tsandzi; kâ ora ne sont diéro què dâi gratta-papâi que n'ont perein à coumandâ, tandi que, dévant, c'éstâi coumeint dâi vretablio colonets qu'aviont adé lo sâbro ein man, kâ faillâi dressi lo dépou, fêrè manœvrâ la melice dozè iadzo per an, la demeindze; menâ lo contingent âi rasseimblîemeints, à l'avant-rihuva, à la granta rihuva et à la fêta civiqua, et bin dâi iadzo, onco, coumandâ la pararda à l'abbâyi. Et pi que poivont fêrè cein que volliâvont, sein que nion n'aussè on mot à repipâ, et l'arrevâvê prâo soveint que se fasont âidi et reimpliâci pè lè caporats âo bin lè sergents quand l'ein aviont permi l'âo z'hommo.

Dein onna coumouna dâo grand distrit, lâi avâi on caporat qu'avâi binsu onna bouna câva, kâ n'éstâi pas on n'héro, et se l'avâi reçu lè galons, c'est qu'on avâi fermo prédzi por li âo capitaino. Lâi avâi assebin on simplio sordâ, lo grand Phelippe, que cognessâi son serviço su lo bet dâo dâi, et qu'arâi met ti lè coups lo caporat dein on sa, à recoulon.

Onna demeindze que fasont l'exercico et que fasâi rudo tsaud, lo comi, qu'éstâi on bocon assâiti, coumandâ cauquîes menutès, après quiet s'arretâ po trairè son chacot et po se panâ lo front. Et coumeint paraît que n'avâi pas tant d'acquouet cé dzo quie, ye coumandè: Repou! et fâ: Tè, Phelippe, t'espliquéré à clliâo z'hommo la tserdze ein dozè teimps; et tè, caporat, t'âodrè no queri duè tsanès dè vin âo Casino!

Dinsè de, dinsè fé!...

Et po lè coumandémeints, on s'ein terivè adé à l'honneu lè z'autro iadzo et n'ia vâi pas fatta, coumeint ora, dè coumandâ tot à mesoura; on poivè coumandâ à l'avanço, que cein allâvè rein dè mi.

Dein on outra coumouna, dévessont parti on matin po la granta rihuva. On iadzo ein route, lo comi qu'avâi einviâ dè torailli on bocon, trait son chacot po preindrè sa pipa et son paquet dè tabâ, et coumeint l'éstâi d'obedzi dè s'arretâ on momeint po reimpliâ son tourdzon et po fêrè fû, coumandâ à son contingent: Allâ adé! arche! et quand vo sarâi vai cllia bâoza dè vatse qu'est lè âo bet dè l'adze, vo farâi: harte, front!

Et quand l'a zu allumâ et réduit son tabâ, son brequie et sa pierre, lo comi a retrovâ son contingent vai la bâoza.

C'éstâi dâi comi, cein!

La plus haute gare du monde.

La *Bibliothèque universelle* d'avril publie une intéressante étude de M. Ed. Lullin, à laquelle nous empruntons les curieux détails qui suivent: